
MAIRIE
DE
S A R R A N T
32120

Tél : 05.62.65.00.34
Fax: 05.62.59.39.42
ouverture mairie:
lundi de 9H-12H30 et 14H-18H
Vendredi : 14H-18H
Mail: mairie.sarrant@wanadoo.fr

Objet : Invitation participation
au marché de Potiers 2019.

Madame, Monsieur,

La Mairie de Sarrant a le plaisir de vous inviter à vous **pré-inscrire** pour participer au marché de Potiers 2019.

A cette occasion, nous serions heureux de vous accueillir à Sarrant le samedi 3 août de **10h** à 19h et le dimanche 4 août de 10h à 19h, au cœur du village médiéval de Sarrant, classé parmi "l'un des plus beaux villages de France".

Dans le cas où votre candidature serait retenue, un emplacement en plein air vous sera attribué.

Vous choisirez un objet de votre création d'une valeur maximale de 100 euros qui sera exposé au sein de la salle des fêtes. Les visiteurs éliront le "coup de cœur du public" parmi tous les objets exposés.

Vous trouverez ci joint :

- Une charte de participation des artisans.
- Une fiche de pré-inscription à retourner avant le 28 février 2019.

Après cette date, un comité se réunira afin de sélectionner les artisans potiers qui seront présents lors du marché de Potiers et votre inscription vous sera confirmée début mars 2019.

Nous espérons que vous serez des nôtres en août prochain, et vous assurons d'ores et déjà, notre meilleur accueil.

La municipalité de Sarrant

CHARTRE DE PARTICIPATION DES ARTISANS

Voici ci-après les conditions de votre participation et nos engagements.

1. Accueil

Vous serez accueilli le samedi 3 août 2019 à partir de 7 heures, une collation vous sera offerte. Nous vous indiquerons alors votre emplacement.

L'installation devra être terminée à 10h.

Vous pouvez vous restaurer à la Librairie-Tartinerie le samedi midi et le dimanche midi.

Pour encore plus de convivialité, le **repas du samedi soir vous est offert** au restaurant l'écrin à 21h, à hauteur d'un repas par stand. Si vous souhaitez un repas supplémentaire : 10 €.

2. Présentation

L'objectif de la manifestation est de valoriser des savoirs-faire, ainsi que le patrimoine local.

Lors de la manifestation, il y aura une démonstration du métier de potier, et un atelier enfant.

Un concert sera donné à l'église le samedi soir.

Un maximum de 30 exposants sera sélectionné.

3. Conditions

Pour une bonne organisation :

- Votre stand sera ouvert de 10h à 19h le samedi et de 10h à 19h le dimanche.
- Vous devez fournir votre matériel d'exposition.
- Vous avez la possibilité de stocker votre matériel dans la salle des fêtes fermée à clefs pendant la nuit de samedi à dimanche.
- Après validation de votre inscription par le comité de décision un règlement de 50 euros vous sera demandé.
- Vous exposerez un objet de votre production d'un maximum de 100 euros destiné à l'exposition dans la salle des fêtes.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter :
Séverine Duffort-Ajas 05 62 65 00 32 du mardi au samedi de 9h15 à 12h
ou culture.sarrant@orange.fr

**FICHE DE
PRÉ-INSCRIPTION 2019**
à retourner avant le 28 février 2019

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. :

E.mail : Site Internet :

Êtes-vous inscrit au registre des métiers ? θ Oui θ Non

Numéro SIRET ou enregistrement chambre des métiers :

Date d'enregistrement :

Si non, êtes-vous artiste libre ? θ Oui θ Non

La poterie est-elle votre unique source de revenu ? θ Oui θ Non

Je réserve :

Longueur du stand : mètres linéaires

Je déclare exacte les informations ci-dessus et déclare avoir pris connaissance de la charte de participation et l'accepte sans réserve.

Fait à le/...../.....

Signature

A retourner à :

culture.sarrant@orange.fr

Accompagnée des documents suivant à envoyer par mail :

- Une attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile et professionnelle.
- Artisans : extrait répertoire des métiers (D1P) de moins de 3 mois
Maison des artistes : dernier appel à cotisations sociales
Autres : avis de situation au répertoire SIRENE de moins de 3 mois et dernier avis d'échéance URSSAF
- L'adresse de votre site internet (A compléter ci-dessus) ou 5 photos de votre création.

Tous ces documents doivent être transmis par mail de préférence ou par courrier avec votre dossier afin d'enregistrer votre pré-inscription.

Une commission effectuera la sélection des artisans retenus pour le marché de Potiers 2019.

Vous serez informés de votre inscription définitive début mars 2019.